



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Terrorisme région du lac Tchad

Question écrite n° 28210

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le terrorisme djihadiste qui touche la région du lac Tchad. En effet, depuis de nombreux mois, les groupes terroristes multiplient les attaques dans cette région frontalière entre le Niger, le Nigéria, le Cameroun et le Tchad, entretenant, ainsi, une insécurité chronique pour les civils, tout en infligeant des pertes régulières aux armées locales. Le 23 mars 2020, deux attaques terroristes ont frappé simultanément le Nigéria, ainsi que le Tchad. La première a été menée par le groupe Boko Haram près de Konduga, dans l'État du Borno au Nigéria, contre un convoi militaire, causant la mort d'au moins 70 soldats. De l'autre côté de la frontière, à Boma près du lac Tchad, l'armée tchadienne a également été la cible de terroristes qui ont tué près de 100 militaires. Si la France a condamné l'attaque au Tchad, il apparaît que celle perpétrée au Nigéria ne l'a pas été. Alors que selon l'ONU, la présence de Boko Haram au Nigéria a déjà fait 35 000 morts et près de 2 millions de déplacés depuis 2009, la coopération militaire et sécuritaire s'avère plus que jamais indispensable dans la lutte contre l'implantation de groupes terroristes dans la région. Aussi, il lui demande de préciser les raisons pour lesquelles la France n'a pas publié de communiqué condamnant l'attaque de Konduga au Nigéria. De même, il lui demande de préciser les actions entreprises par la France pour aider les États frontaliers du lac Tchad à lutter contre le fléau djihadiste de façon plus unie.

Texte de la réponse

En mars, les attaques perpétrées par les différentes branches de Boko Haram confirment que cette organisation terroriste représente une menace persistante. Le 23 mars, à Bouma, au Tchad une attaque a fait près de 100 morts et plus de 50 blessés parmi les militaires tchadiens ; 47 soldats nigériens sont morts le même jour, selon le bilan officiel, dans une embuscade tendue par des combattants de la faction de Boko Haram liée à l'État islamique, à Gorgi, à la frontière entre le Borno et le Yobe. Plusieurs attaques ont également été à déplorer dans l'extrême sud-est du Niger au cours du mois de mars. Un regain d'activité est malheureusement habituel en début de saison sèche, mais son ampleur cette année s'avère particulièrement préoccupante. Cela traduit une radicalisation des modes d'action des deux branches du groupe, notamment ISWAP (Islamic State's West Africa Province) dont le leadership a récemment changé. La faction dirigée par Abubakar Shekau poursuit par ailleurs une stratégie de terreur en multipliant les attaques contre les forces armées et la population civile. Les tensions restent également fortes dans le centre du Nigéria où les conflits agropastoraux mettent aux prises des éleveurs transhumants et des agriculteurs. Ces conflits ont fait de très nombreuses victimes dans l'ensemble de ces communautés. En complément des opérations de la Force multinationale mixte, force régionale qui associe depuis 2015 les armées nationales des pays riverains du Lac Tchad, le Tchad a lancé une opération militaire d'envergure le 29 mars qui a permis de reprendre les principaux postes de commandement de Boko Haram au Tchad, au Nigéria et au Niger et aurait également permis de neutraliser environ un millier de terroristes selon les autorités tchadiennes. La France, avec l'Union européenne, accompagne la Force multinationale mixte, notamment à travers la cellule de coordination et de liaison basée à Ndjamena ainsi qu'un important soutien financier européen, qui atteint 50 millions d'euros. Nous menons également des actions de coopération avec les

armées nationales nigériane, tchadienne, nigérienne et camerounaise. En lien avec nos partenaires, nous continuerons de soutenir le Nigéria et les pays de la région dans leurs efforts pour protéger leurs populations et lutter contre le fléau du terrorisme.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28210

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 22 juin 2020

Question publiée au JO le : [7 avril 2020](#), page 2580

Réponse publiée au JO le : [21 juillet 2020](#), page 4963